

**LYCÉE FRANÇAIS DE VALENCE**

C/Orenga, 20  
Apartado 119  
46980 PATERNA Espagne  
Tel.: (+34) 96 136 40 31  
Télécopie: (+34) 96 138 10 78

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2008**

**Membres absents excusés :**

M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle près l'Ambassade de France à Madrid  
Mme le Consul Général de France à Madrid  
Mme Françoise DUCAMP, Proviseure adjointe  
Mlle Aitana VIVO, Mme Silvia ORTUÑO représentantes des personnels  
Mme Margarita NEVADO, M. J-Luis BORONAT, représentants des parents d'élèves

**Membres présents :**

M. Christian DESCLOUX, Vice-consul de France à Valence en représentation de Mme Le Consul Général de France à Madrid  
M. Jacques VIRATELLE, Président de la Société Française de Bienfaisance

**Membres de droit :**

M. Serge FAURE Proviseur et Président  
M. Pascal NAVARRO, Gestionnaire Agent comptable  
M. Félix DEL RIO, Directeur des études espagnoles  
Mme Evelyne LAUTONNE, Directrice des cycles 1 et 2 de l'école primaire  
M. Hervé JARDONNET, Directeur du cycle 3 de l'école primaire  
M. Mathieu NOIROT, Conseiller Principal d'Education  
M. José GOMEZ, Conseiller Principal d'Education

| <b>Représentants des personnels</b>   | <b>Représentants des parents</b>  | <b>Représentants des élèves</b>  |
|---|---|--|
| M. Bruno HUBERT, enseignant du 2d degré<br>M. Daniel MICHEL, enseignant du 2d degré<br>Mme Victoria SOTO, enseignante du 1 <sup>er</sup> degré<br>M. Alfonso BOZA, enseignant du 2d degré<br>M. Pascal VILLE, enseignant du 2d degré<br>Melle Ana LLAVATA, A.T.O.S. | M. José Luis GIMENEZ<br>Mme Mariola LOPEZ DE LA FUENTE<br>Mme Jane CRAGGS | Mlle Marina FALOMIR<br>ARCHAMBAULT – TS1<br>Mlle Susana SANANES<br>ISRAEL -TS1 |

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h35. M. JARDONNET accepte d'en être secrétaire. Les membres du conseil sont les représentants élus en octobre 2007, M. FAURE remplaçant M. CEBRIAN en tant que Proviseur.

L'ordre du jour suivant est adopté :

- Préparation de la rentrée 2009-2010 : carte des emplois
- Service spécial voyages scolaires
- Décision budgétaire modificative n° 2
- Présentation du budget primitif 2009

## **I – PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2009-2010: CARTE DES EMPLOIS**

M. Faure se présente puis explique que cette séance exceptionnelle se déroule, conformément à la réglementation, avec la composition du Conseil d'Établissement de l'année scolaire dernière. Il excuse l'absence de Mme Ducamp, Provisoire adjointe, en stage à Toulouse.

M. Faure distribue et commente les documents sur la préparation de la rentrée 2009-2010 : le contexte actuel est incertain en raison notamment de la crise économique importante qui n'épargnera pas l'Espagne, mais également en raison des projets de réforme du lycée en France, qui risque d'avoir des conséquences sur les horaires et la répartition des services d'enseignement. M. Faure évoque également en parallèle une réforme des lycées en Espagne, ce que confirme M. Del Rio.

Effectifs prévisionnels 2009-2010 : Les effectifs devraient être stables ou en très légère augmentation. Dans le premier degré, la structure actuelle sera conservée, mais une classe supplémentaire sera ouverte en 6<sup>ème</sup>, qui est un niveau d'acquisition des méthodes propres au collège et pour lequel il convient de rechercher de bonnes conditions d'enseignement. Deux événements pourraient apporter des changements : la Coupe de l'Amérique, de retour sur le devant de la scène à Valence en 2011, même si cela reste à confirmer et la possible installation d'une base de l'O.N.U. à Manises.

M. Michel pose le problème des inscriptions en maternelle et du partenariat/développement de l'école maternelle Michalet. M. Faure n'a pas de nouvelles informations concernant ce projet, qui est à suivre de très près.

En 2009, il y aurait 1066 élèves à l'école primaire, 535 collégiens, 117 en seconde, 108 en première (4 classes) et 108 en Terminale (4 classes) pour un total de 1934 élèves environ répartis en 71,5 divisions.

M. Del Rio évoque les bons résultats de nos élèves à l'entrée à l'Université, un atout pour l'image du Lycée. A cette occasion, M. Faure fait part de son souhait d'ouvrir le L.F.V. et d'encourager nos élèves à continuer leurs études dans différents pays d'Europe afin de valoriser l'éducation bilingue et biculturelle dispensée par le lycée français de Valence.

Le dernier document, appelé TRMD, est le tableau récapitulatif des moyens par disciplines ». La colonne « H.S.A. » est intéressante car elle montre les besoins de création ou de suppression de postes. M. Faure propose de ne rien changer en 2009/2010. Toutefois, il existe un excédent de 12 heures en français. Afin de le résorber on pourrait, par exemple, mettre en place une initiation à la réflexion et à l'argumentation philosophiques en première ou bien apporter de l'aide aux élèves en difficulté. Autre idée : proposer à un enseignant volontaire d'assurer une partie de son service en éducation à l'orientation, l'établissement s'engageant à apporter une formation spécifique.

M. Michel fait remarquer que les H.S.A. de sciences économiques et sociales combinées avec celles d'histoire-géographie sont importantes, ce qui pourrait être sujet à création de poste. M. Faure propose d'attendre une année pour voir si cela se confirme, d'autant plus que les nouveaux horaires du lycée ne sont pas connus, et que l'histoire-géographie et les sciences

économiques, bien qu'étant toutes deux des sciences humaines, sont des disciplines sensiblement différentes.

Depuis deux ans, toute création ou suppression de poste dans les E.G.D. (Etablissement à Gestion Directe) doit être sollicitée après avis du conseil d'établissement, approuvée par l'A.E.F.E., et fait l'objet d'un acte administratif.

Après un vote, cette proposition de carte des emplois est adoptée à l'unanimité.

## **II – SERVICE SPÉCIAL VOYAGES SCOLAIRES**

M. Hubert, rappelle, en préambule, qu'il ne s'agit pas de voyages au sens commun du terme mais bien de projets pédagogiques en lien direct avec les programmes, débouchant sur des sorties avec nuitées.

7 projets sont présentés.

3 nouveaux projets: Un voyage culturel en Italie pour l'ensemble des quatrièmes. Mme Steiner présente ce projet avec deux séjours de 60 élèves, avant et après les vacances de Fallas. Coût par famille évalué : 850 euros. M Faure précise que cela représenterait 26% des frais de scolarité des élèves de quatrième.

Un voyage linguistique en Angleterre d'une semaine pour les troisièmes 1 et 2, avec cours d'anglais le matin et visites l'après-midi. Coût évalué à environ 450 euros. Voyage effectué en deux séjours d'une semaine.

Découverte des châteaux Cathares pour toutes les classes de cinquième, du 30 mars au 3 avril, avec visites des châteaux tant en Espagne qu'en France. Coût estimé entre 500 et 550 euros par famille.

4 reconductions de voyages existants: voyage en Catalogne (380 euros par famille), échange en Allemagne (270 euros par famille), échange avec Cholet (400 euros par famille) pour la première ES et activités pleine nature (150 euros par famille) pour les élèves de cinquième.

Une suspension de séance est demandée par M. Michel pour discuter du projet de voyage en Italie. Après discussion, les représentants des personnels pensent que 500 euros devrait être le montant maximum par élève pour l'organisation des voyages.

Un accord de principe est donné pour l'ensemble de ces sorties éducatives avec nuitées en demandant aux organisateurs du séjour « Découverte des châteaux Cathares » de réduire le montant de ce voyage car cela peut être difficile à supporter par les familles des élèves de cinquième qui ont un autre séjour prévu en fin d'année scolaire.

Même proposition pour le voyage en Italie: 500 euros maximum.

Dans l'avenir, M. Faure propose de rédiger un protocole d'organisation des voyages scolaires qu'il soumettra à la prochaine réunion du conseil d'établissement, et qui fixera les différentes étapes d'élaboration des projets et de communication avec les familles. D'ores et déjà, l'ensemble des membres présents estiment que la participation demandée aux familles ne pourra excéder 500 euros.

## **III – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2 - 2008**

M. Navarro, gestionnaire comptable, présente la décision modificative n° 2 à l'aide du document remis aux membres du conseil en expliquant qu'il s'agit principalement d'un réajustement de crédits en prévision des dépenses à venir jusqu'au 31 décembre 2008. Cette décision modificative est composée de quatre types d'opérations, à savoir :

- un virement de crédits entre chapitres de fonctionnement afin d'enlever un surplus,
- l'affectation de ressources nouvelles (18 000 euros) provenant de la constatation de plus-values de produits financiers. Proposition d'affectation aux chapitres de la formation continue, des frais postaux et du contrat de nettoyage.

- ressources affectées: chapitre des bourses scolaires et des prises en charge des frais de scolarité 1ère et terminale,
- un virement entre chapitres d'investissement : chapitre des constructions en cours. Il s'agit de travaux annexes réalisés par l'établissement pour réduire les coûts (réservoir d'eau et construction d'un mur). Egalement pour l'achat de matériel informatique (serveur et tableaux numériques).

#### **IV – PRESENTATION DU BUDGET 2009**

Le Gestionnaire comptable présente la proposition de budget 2009 à l'aide des documents remis aux membres du conseil.

Au préalable, il rappelle les augmentations de tarifs proposées à l'A.E.F.E., soit :

- + 9 % à compter de septembre 2009 pour les tarifs de scolarité et 10% pour les tarifs de première inscription.
- + 9 % à compter de septembre 2009 pour les tarifs de demi-pension, après accord de l'entreprise Serunion qui augmentera ses tarifs en septembre et non traditionnellement en janvier.

M. Navarro explique ensuite les principaux chapitres de dépense en insistant sur les quatre points suivants.

##### **1 – La masse salariale :**

###### **a) Les recrutés locaux :**

+ 4,6 % d'augmentation des salaires des recrutés locaux en se basant sur l'I.P.C. du mois de mai 2008, avec 7,6% d'augmentation des salaires pour les « Celadores » et les aides de laboratoire.

###### **b) Les charges sociales:**

- le montant est diminué par rapport à 2008 car il tient compte des remboursements réalisés par la sécurité sociale au titre de la prise en charge des congés maladie sous forme de déduction des charges de sécurité sociale.

###### **c) Les résidents :**

- L'hypothèse retenue pour l'estimation du coût de la participation à la rémunération des résidents:

- taux de participation : 60 %
- lissage de deux coûts 0 et d'un coût 110
- G.V.T. de 1,8 %
- I.S.V.L. à 100 %.

- Au total, la masse salariale, hors bourses, représente 75,6% du montant des dépenses de fonctionnement et 81% du montant des recettes de scolarité.

##### **2 – Montant des contributions versées à l'AEFE.**

a) Contribution pour fonds d'investissement immobilier: le montant de cette contribution a été estimée sur la base d'un taux de 180 euros par élève et s'élèverait pour 2009 à 346 320 euros pour une moyenne de 1924 élèves.

A ce montant s'ajoutent 1% des recettes de scolarité de l'année 2009 pour financer la politique immobilière de l'A.E.F.E.

b) Contribution équivalant à 1% des recettes de scolarité de l'année 2009 en raison du transfert de charges (pensions civiles) à l'A.E.F.E. non compensées par l'état.

Les 2% des recettes de scolarité de l'année 2009 à verser à l'A.E.F.E. n'étaient pas prévus lors de l'élaboration des tarifs de scolarité. Cette nouvelle mesure sera donc financée par recours à un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement.

D'où l'augmentation de 37% du montant total des contributions versées à l'A.E.F.E.

### **3 – Les crédits pédagogiques.**

L'enveloppe des crédits disciplinaires est constante.

### **4 – Les travaux d'entretien et de rénovation.**

Ils sont diminués de 34 % par rapport au budget 2008 car le projet de rénovation immobilière a été totalement réalisé.

### **5 – Section d'investissement**

Le budget ne prévoit que des crédits pour l'acquisition de matériels audiovisuels et informatiques.

### **6 – Le recours à un prélèvement sur le fonds de roulement.**

L'équilibre budgétaire est obtenu grâce à un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 240 402 €.

Après adoption du budget 2009 par l'A.E.F.E, le montant du fonds de roulement équivaldrait à 48 jours d'autonomie de fonctionnement.

M. Michel note qu'il y a une forte augmentation de la facture d'électricité. Cela provient des persiennes qui entraînent une consommation plus importante de la lumière. M. Navarro fait remarquer qu'on a changé le type de néon à cette fin.

M. Faure annonce qu'on mettra en place deux services de restauration pour les classes de collège afin d'éviter les retards importants. On va jouer sur les amplitudes horaires car la capacité de la salle de restauration est limitée.

Les représentants de parents d'élèves manifestent leur inquiétude face à l'augmentation conséquente des frais de scolarité. Les représentants du personnel s'inquiètent d'une possible perte d'élèves dans les années qui viennent.

M. Faure insiste sur le fait que la pression qui pèse sur les établissements de la part de l'A.E.F.E. sera de plus en plus importante d'où le fait qu'il faut faire tout notre possible pour garder nos élèves (perte des élèves de la seconde vers la première). C'est la seule manière de ne pas reporter systématiquement les augmentations sur les frais de scolarité. M. Faure rappelle que les établissements en E.G.D. sont des annexes du système scolaire public français. Des efforts de restriction budgétaires sont à prévoir, il faut s'y préparer.

La séance est levée à : 20h10.

La secrétaire de séance,

Hervé JARDONNET.

Le Provisieur,

Serge FAURE.